


Le bilan de compétences vise à soutenir les personnes face aux réalités du monde du travail et aux questionnements sur le sens qu'elles attribuent au travail, sur la direction qu'elles souhaitent donner à leur carrière.

CONTACT

c.charras@stdialectica.fr

 06.49.61.98.34

www.stdialectica.fr

66 rue Bergson, Saint-Etienne



Public et Pré-requis

Ouverts à tous les professionnels en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)

Conditions d'entrée

Entretien préalable d'analyse de la demande afin de créer un programme pédagogique personnalisé

Entrée et sortie permanente toute l'année.

Délai d'accès 1 mois ½

BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences vous permettra de définir un projet professionnel :

- **CLAIR** avec des objectifs simples (métier, emploi, fonction, secteur d'activité, ...)
- **COHERENT** avec votre profil professionnel (compétences, potentiels, aspirations, personnalité, ...)
- **REALISTE** avec les réalités du marché, des pratiques de recrutement, des contraintes personnelles.
- **CONCRET** avec un plan d'actions (formation, démarche, financement, ...)

OBJECTIFS

- **Préciser un projet professionnel**
- **Se donner un plan d'action**
- **S'orienter professionnellement**

Il permet de **consolider l'estime de soi, d'augmenter la connaissance de soi et d'identifier concrètement ses compétences.**

Il permet d'avoir un accompagnement individualisé pour mieux aborder une période de transition professionnelle subie ou souhaitée.

METHODOLOGIE

- * Des temps d'auto-évaluation et d'évaluation à partir d'outils reconnus et validés
- * Des temps d'entretiens individuels en face à face
- * Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
- * Des temps de synthèses ponctuant chaque étape.

DEROULEMENT

UNE PHASE PRELIMINAIRE

- Confirmer engagement du bénéficiaire.
- Analyser et définir ses besoins.
- Informer des conditions de déroulement du bilan de compétences.

UNE PHASE D'INVESTIGATION

- Analyser le parcours professionnel, scolaire et personnel
- Identifier et évaluer des compétences et aptitudes professionnelles
- Déterminer des possibilités d'évolution professionnelle
- Explorer le marché du travail et la réalité des métiers

UNE PHASE DE CONCLUSION-SYNTHESE

- Formaliser un projet professionnel
- Recenser les facteurs favorisant ou non la réalisation
- Prévoir un plan d'action de mise en œuvre du projet
- Valider le document synthèse

DEONTOLOGIE

En référence aux textes du Code du Travail :
L 6313-10, R 6321-2 et R 6322- 32 à 60 et du Code de Déontologie des Psychologues, la prestation Bilan de Compétences est réalisée en conformité et application :

- * Du consentement de l'intéressé
- * De la pertinence de la méthodologie utilisée
- * Du respect de la vie privée
- * Du respect du secret professionnel
- * De la confidentialité des informations et des résultats recueillis
- * En référence à l'art. R 6322-37 à 39 et suivant du Code du Travail, le document de synthèse est la seule propriété du bénéficiaire qui en dispose et en use à sa convenance.

Financement

Le bilan de compétences peut être mis en œuvre :

↳ à l'initiative du salarié, dans le cadre de son CPF

PRIX INDIVIDUEL : 80 euros HT (OF non soumis à la TVA)

24 heures : 1920 euros Net de taxe

18 heures : 1440 euros Net de taxe

↳ à l'initiative de l'employeur, avec l'accord du salarié, dans le cadre du plan de développement des compétences

PRIX ENTREPRISE : 85 euros HT / heure (OF non soumis à la TVA)

24 heures : 2040 euros Net de taxe

18 heures : 1530 euros Net de taxe

Notre organisme de formation est certifié QUALIOPI – Bilan de compétences.

Accessibilité

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réorientation possible vers des partenaires en fonction des situations de handicap.

Pour toutes demandes d'accompagnement, vous pouvez contacter notre référente handicap Carole Charras.

SUIVI ET EVALUATION

La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action relève de la responsabilité de l'intervenante. Elle est donc votre contact pour toute question pédagogique et/ou administrative.

Un questionnaire d'évaluation de la prestation est réalisé à chaud et à froid (+ 6 mois). Le bénéficiaire de l'action peut être rappelé afin d'avoir des précisions sur les réponses données par lui.

Un rendez-vous de suivi est réalisé 6 mois

RESULTATS

Notre centre de bilan de compétences est ouvert depuis janvier 2019. Les résultats indiqués ci-dessous ont été rapportés par 42 bénéficiaires ayant réalisé leur bilan de compétences entre 2019 et juin 2022.

SATISFACTION GENERALE

100 % DES BENEFICIAIRES SONT SATISFAITS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 73,80 % DES BENEFICIAIRES SONT « TRES » SATISFAITS

100 % DES BENEFICIAIRES RECOMMANDENT NOTRE CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES

Nos bénéficiaires considèrent que le bilan de compétences leur a permis de **mieux connaître leurs compétences, leurs aspirations et d'élaborer un projet professionnel** en lien avec ceux-ci. Ils considèrent également le bilan de compétences comme **une expérience constructive, enrichissante permettant d'effectuer un changement professionnel ou personnel.**

ATTEINTE DES OBJECTIFS

100 % DES BENEFICIAIRES DECLARENT AVOIR ATTEINT LEURS OBJECTIFS

- 74 % DECLARENT AVOIR PLEINEMENT ATTEINT LEURS OBJECTIFS
- 19 % DECLARENT AVOIR ATTEINT LEURS OBJECTIFS
- 7 % DECLARENT AVOIR PARTIELLEMENT ATTEINT LEURS OBJECTIFS

PROJETS ELABORES

46 % DES BENEFICIAIRES ONT CHOISI DE QUITTER LEUR ENTREPRISE ET ONT RETROUVE LEUR METIER DANS UN CONTEXTE DE TRAVAIL CORRESPONDANT MIEUX A LEURS ATTENTES ET ASPIRATIONS

33 % DES BENEFICIAIRES ONT CHOISI DE SE RECONVERTIR PROFESSIONNELLEMENT ET SONT ENTRES EN FORMATION

29 % DES BENEFICIAIRES ONT CHOISI D'EVOLUER EN INTERNE VERS UN NOUVEAU POSTE

6 % DES BENEFICIAIRES ONT DECIDE DE CREER LEUR ENTREPRISE ET DE DIMINUER LEUR TEMPS DE TRAVAIL SALARIE

6 % DES BENEFICIAIRES ONT CHOISI DE RESTER AU MEME POSTE ET **ONT CHANGE LEUR REGARD SUR LEUR SITUATION** PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE

SUIVI A 6 MOIS

100 % DE NOS BENEFICIAIRES ONT EU UN ENTRETIEN DE SUIVI.

- 82 % DES BENEFICIAIRES OCCUPENT UNE SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LE PROJET DEFINI DANS LE CADRE DU BILAN DE COMPETENCES

100 % DES BENEFICIAIRES ONT PRIS UNE DECISION PROFESSIONNELLE GRACE AU BILAN DE COMPETENCES